

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE SANTÉ À LYON

UNE POPULATION PLUTÔT JEUNE QUI CROIT ET SE RENOUVELLE
45% de la population a moins de 30 ans

UNE RICHESSE INÉGALEMENT RÉPARTIE SUR LA VILLE...
9 quartiers jugés par les critères de la politique de la ville comme prioritaires

... QUI ENTRAÎNE AUSSI DES INÉGALITÉS DE SANTÉ
Sur-représentation des cancers du poumon, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète dans ces quartiers

UN ÉTAT DES LIEUX ENCORE PLUS CONTRASTÉ DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE

- Accroissement de la sédentarité, surexposition aux écrans, addictions, santé mentale
- Augmentation des difficultés d'accès aux soins

UN FORT DYNAMISME DU MONDE MÉDICAL ET HOSPITALIER, MAIS UNE DÉMOGRAPHIE MÉDICALE VIEILLISSANTE ET BEAUCOUP DE DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

- Densité de médecin généraliste : **130,3** pour 10 000 habitants vs. **92,2** en AURA en 2019, dont **16,3%** en secteur 2 vs. **7,1%** en AURA
- Près de la moitié a plus de **55 ans**.

UN ENVIRONNEMENT QUI DOIT FAIRE L'OBJET D'UN EFFORT SPÉCIFIQUE

LA POLLUTION DE L'AIR

- Dépassement fréquent des normes OMS pour les particules fines et le NO₂
 - A Lyon, **404** décès par an liés à l'exposition aux PM_{2,5}, **199** décès liés à l'exposition au NO₂
- **+ 9%** de risque d'avoir un cancer du sein en cas d'exposition au NO₂, idem pour une exposition aux PM_{2,5} et PM₁₀.

ÉTAT DE L'HABITAT

- Près de **6 500** logements potentiellement indignes

LYON POURRAIT ÊTRE LA DEUXIÈME VILLE FRANÇAISE LA PLUS IMPACTÉE PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **2 fois plus** de jours annuels au-dessus de **30°C** qu'au début du XX^e siècle
- **2 nuits** par an au-dessus de **20°C** entre 1922 et 1951 vs. **11** nuits par an de 1991 à 2020

UN TERRITOIRE AVEC UN PASSIF INDUSTRIEL IMPORTANT

- Plus de **5 000** sites répertoriés, notamment les 7^e et 8^e arrondissements
- **52** installations ICPE⁵ à Lyon, dont la moitié dans le 7^e, **3** ICPE⁵ SEVESO seuil haut.

⁵ Installations classées protection de l'environnement

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN ACTIONS !

Merci à ceux et à celles qui nous accompagnent

35 signataires engagés pour la santé des Lyonnaises et des Lyonnais

Ville de Lyon, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, CCAS de Lyon, 9 Mairies d'arrondissement de Lyon, France Asso Santé, Préfecture du Rhône, CPAM du Rhône, CAF du Rhône, Métropole de Lyon, Académie de Lyon, Éducation Nationale, Hospices Civils de Lyon, Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc, Centre Léon Bérard, Centre Hospitalier-Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Centre Hospitalier Saint-Jean-de-Dieu, Centre Hospitalier Le Vinatier, Université de Lyon, RES, IREPS, URPS médecins, URPS infirmiers, URPS masseurs-kinésithérapeutes, URPS pharmaciens, URPS sages-femmes, URPS chirurgiens-dentistes, ANSES, Ligue contre le Cancer

Des dizaines de partenaires

Acoucité, ADEPAPE69, Air des Lyonnais, ARHM, Armée du Salut, APPOR, Apsytude, ASSI, ALS, ATMO AURA, Avenir Santé, Cabiria, CDHS, CIDFF, Centres sociaux, CEREMA, CIRC, la COMUE, COREVIH, les CPTS du 5^e et du 7^e arrondissements, Crèche Les Septimousses, DimFit, Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abris, France Horizon, Habitat et Humanisme, Halppy Care, Imagineo, Interface 9, Maison des adolescents du Rhône, Le Mas, Médecins du Monde, Mission locale de Lyon, Nunaat, L'Olivier des sages, ORS, SERA, Unis-cité, UrbaLyon, WECF, des professionnels de santé, des citoyens...



Pour toute demande d'information, rejoindre les partenaires du Contrat local de santé, contact : Ville de Lyon, Direction de la Santé : direction.sante@mairie-lyon.fr

Tél. 04 72 83 14 00 [LYONdirect](#) 04 72 10 30 30 [Appli Lyon](#) [lyon.fr](#)

Ville de Lyon, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, CCAS de Lyon, 9 Mairies d'arrondissement de Lyon, France Asso Santé, Préfecture du Rhône, CPAM du Rhône, CAF du Rhône, Métropole de Lyon, Académie de Lyon

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE LYON



Éducation Nationale, Hospices Civils de Lyon, Centre Hospitalier Saint Joseph Saint Luc, Centre Léon Bérard, Centre Hospitalier-Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Centre Hospitalier Saint-Jean-de-Dieu, Centre Hospitalier Le Vinatier, Université de Lyon, RES, IREPS, URPS médecins, URPS infirmiers, URPS masseurs-kinésithérapeutes, URPS pharmaciens, URPS sages-femmes, URPS chirurgiens-dentistes, ANSES, Ligue contre le Cancer



ÉDITO

Je suis très fière de vous présenter ce nouveau Contrat Local de Santé de la Ville de Lyon pour la période 2022-2027.

Après deux ans de pandémie, dans un contexte de dérèglement climatique, avec des inégalités sociales, territoriales et environnementales qui s'amplifient et une crise profonde des professions de santé, les défis sont forts pour garantir à toutes et tous, habitants de Lyon, un bon état de santé physique, mental et social.

Ces mois de construction du Contrat local de santé ont abouti à un engagement porteur d'espoir, porteur d'idées nouvelles, porteur de tout le dynamisme nécessaire pour répondre aux enjeux.

Et si Lyon, ses habitants, ses professionnels de santé, ses institutions, son tissu associatif contribuait à définir ce que doit être la « santé » en tirant les conclusions des crises que nous traversons.

Et si notre territoire, riche de son histoire médicale, était aussi précurseur de changement. Et si ce territoire, dans un contexte de crise systémique de la santé, en profitait pour résolument se réinventer en misant sur la coopération et la solidarité.

Et s'il ouvrait la voie d'un processus de transition d'une santé curative vers une santé préventive, vers une santé qui tienne compte de l'interdépendance entre santé humaine, animale et santé des écosystèmes donc de l'environnement ; vers une santé qui tienne compte du social comme déterminant majeur de santé et qui mise sur le lien social comme réponse.

Par ces 43 actions issues d'une large concertation des citoyens et des acteurs locaux, nous allons pouvoir travailler sur les grandes priorités du territoire, avec près de 30 partenaires.

Merci à eux, merci à vous pour votre implication qui fera de ce Contrat local de santé un succès et une étape importante vers une meilleure santé collective.

Céline de LAURENS

Adjointe au Maire de Lyon en charge de la santé, la prévention et la santé environnementale

LES 43 ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

AXE 1

Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous

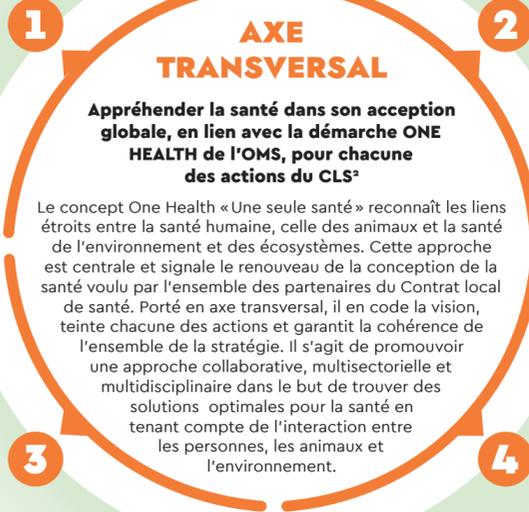
- Formaliser un premier plan d'actions contre les perturbateurs endocriniens
- Structurer un plan d'actions pour l'air intérieur des ERP¹ et participer à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur
- Améliorer la qualité des logements
- Résorption des nuisances sonores et prévention des risques auditifs
- Limiter l'exposition des Lyonnaises et Lyonnais (et en particulier les plus vulnérables) aux champs électromagnétiques
- Développer et mettre en œuvre l'approche urbanisme favorable à la santé dans la planification urbaine et les aménagements urbains
- Afficher des exigences de santé dans les constructions et rénovations des ERP¹ municipaux
- Mettre en œuvre l'approche une seule santé dans le cadre de la gestion de l'écosystème urbain
- Développer une approche bénéfices-risques dans les actions de végétalisation
- Limiter les impacts des lumières artificielles sur la biodiversité urbaine et la santé humaine
- Faciliter l'accès à l'information en Santé-environnement
- Faciliter le lien social entre les habitantes et les habitants

AXE 3

Favoriser un accès à la santé et aux droits de santé pour tous

- Faciliter l'accès au médecin traitant
- Faciliter l'accès aux soins d'urgence et aux soins non programmés
- Développer des actions de soins et d'accès aux droits en santé à destination des personnes les plus éloignées du système de santé
- Accompagner l'installation de professionnels de santé pour répondre aux besoins en matière de santé des habitants et davantage mailler le territoire
- Développer des dispositifs expérimentaux pour améliorer l'accès aux soins des plus jeunes dans le cadre de la Cité Éducative
- Faciliter l'accès aux soins d'urgence et aux soins non programmés en santé mentale
- Faciliter la prise en charge des troubles du neuro-développement

¹ Établissements Recevant du Public
² Contrat Local de Santé
³ Communautés Professionnelles Territoires de Santé
⁴ Maisons de Santé Pluriprofessionnelles



AXE TRANSVERSAL
Appréhender la santé dans son acception globale, en lien avec la démarche ONE HEALTH de l'OMS, pour chacune des actions du CLS²

Le concept One Health « Une seule santé » reconnaît les liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et la santé de l'environnement et des écosystèmes. Cette approche est centrale et signale le renouvellement de la conception de la santé voulu par l'ensemble des partenaires du Contrat local de santé. Porté en axe transversal, il encode la vision, teinte chacune des actions et garantit la cohérence de l'ensemble de la stratégie. Il s'agit de promouvoir une approche collaborative, multisectorielle et multidisciplinaire dans le but de trouver des solutions optimales pour la santé en tenant compte de l'interaction entre les personnes, les animaux et l'environnement.

AXE 2

Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé

- Expérimenter un modèle de financement de la prévention à Lyon
- Soutenir le déploiement d'activité physique adaptée et de sport santé dans la ville
 - Informer, accompagner et faciliter l'accès à une alimentation saine
 - Informer et fédérer les acteurs autour des enjeux de la vaccination
- Renforcer la lutte contre les addictions (tabac, drogues, alcool, écrans...)
- Renforcer la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et la prévention des pratiques sexuelles à risque
 - Accompagner les CPTS³ et les MSP⁴ dans la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé
 - Sensibiliser aux enjeux de santé et de santé environnementale dès la grossesse et la petite enfance
- Développer et coordonner les actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé à destination des enfants de 3 à 11 ans, des jeunes de 12 à 18 ans
 - Développer des actions de prévention, de promotion à la santé auprès des jeunes de 18 à 25 ans
- Renforcer des actions de prévention et de promotion de la santé à destination des 60 ans et plus
 - Déployer des actions en promotion et prévention de la santé à proximité des publics vulnérables

AXE 4

Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé

- Renforcer la mise en réseau entre les CH psy et les professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, psychiatres, psychologues)
 - Créer une maison des femmes
- Renforcer l'approche One Health sur tout le territoire lyonnais
- Développer la formation en santé mentale pour les élus et les agents
 - Structurer et animer des réseaux d'acteurs de la prévention articulés autour de public-cibles et/ou objectifs communs
 - Faire connaître les appels à projets aux partenaires du CLS²
 - Organiser des cycles de conférence partagés entre les partenaires du CLS²
- Développer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la gestion de crise pour faciliter la prise en charge médico-psychologique
- Intégrer le service sanitaire des étudiantes et étudiants en santé aux actions de prévention mises en place dans le cadre du CLS²
- Favoriser l'implantation de l'Académie de l'OMS dans l'écosystème lyonnais
 - Création d'un conseil scientifique du CLS²
- Développer l'observation en santé et Santé-environnement sur le territoire de Lyon

UN ACTE DE DÉMOCRATIE SANITAIRE, UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AU SERVICE DE LA POPULATION

A Lyon, un écosystème de santé riche engagé dans le contrat local de santé avec la Ville de Lyon

Instrument au service de la coordination des acteurs du territoire sur les questions de santé globale, le Contrat local de santé met en action l'approche intersectorielle de la politique de santé de la Ville et de ses partenaires.

A Lyon, la mobilisation d'un écosystème de santé riche est un atout indéniable pour construire cette stratégie commune mais aussi pour faciliter sa mise en œuvre et répondre plus efficacement aux grands enjeux de santé auxquels sont confrontés les Lyonnaises et les Lyonnais.

Une démarche de concertation et de co-construction inédite

La démarche de co-construction du Contrat local de santé est le résultat d'une politique de santé volontariste de l'équipe municipale lyonnaise, qui mêle une approche « Une seule santé » à un souhait de renforcer la démocratie sanitaire en particulier après la crise sanitaire.

Dès l'origine, les réflexions ont été conduites dans une démarche innovante de concertation et de co-construction associant des publics diversifiés : professionnels de la santé, acteurs associatifs et institutionnels, acteurs de l'éducation, de l'enseignement, de la politique de la ville, du social, de l'urbanisme, de l'enfance, de la recherche, agents et élus de la Ville de Lyon, habitant et usagers du système de santé.

Au total, ce sont plus de 2000 personnes qui ont participé aux réflexions et qui ont ainsi pu partager leur vision de la santé et exprimer leurs besoins et attentes en matière de santé.

Les grandes étapes de la concertation

La concertation s'est appuyée sur des méthodes variées et complémentaires (numérique, aller-vers, ateliers) visant à intégrer des acteurs avec des expertises et des expériences différentes, du fait de leurs professions et/ou de leurs usages. La méthode s'est voulue itérative, avec une première phase de contributions individuelles que les ateliers collectifs ont développées par la suite.

